



ARRÊTÉ N° 02A20180427646

ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B et C
POUR LE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que, les articles 23 et 41 de la loi n°84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 27 au 27 Avril 2018.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 27 au 27 Avril 2018 qui comporte 9 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 27 Avril 2018,

Le Président
A. OTTAVI

BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B ET C DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA CORSE DU SUD

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180427646 DU 27 AVRIL 2018									
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041629	ADJOINT TECHNIQUE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Satène)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041648	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Satène)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041656	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Satène)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041660	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Porto-Vecchio – Solenzara)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041662	AGENT DE MAITRISE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Satène)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041672	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Direction des routes -Agent d'exploitation – Satène)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041690	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Porto-Vecchio – Solenzara)	1	C	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041699	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE (Direction des routes -Agent d'exploitation – Porto-Vecchio – Solenzara)	1	C	T.C	CR	/

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180427646 DU 27 AVRIL 2018									
COLLECTIVITE DE CORSE	27.04	27.04	02A18041729	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE (DGA du patrimoine de la collectivité – Technicien entretien et maintenance des bâtiments)	1	B	T.C	VC	Mobilité interne